

De la taille des recrues dans le canton de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rois, elle abolit le calendrier grégorien, et lui substitua, par décret du 24 novembre 1793, un calendrier établi sur des bases entièrement nouvelles.

L'ère des Français compta de la fondation de la république fixée au 22 septembre 1793, jour où le soleil était arrivé à l'équinoxe vrai d'automne, en entrant dans le signe de la balance, à 9 heures, 18 minutes, 30 secondes du matin, pour l'observatoire de Paris. Chaque année commença à minuit avec le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne pour Paris. Ainsi la première année de la république française commença à minuit, le 23 septembre 1792.

L'ouverture de l'année républicaine coïncidant avec un moment fixe, invariable, de la révolution de notre globe autour du soleil, elle avait ainsi une date astronomique et historique. Ce n'était qu'un hasard, mais le hasard était heureux.

L'année se divisa en 12 mois de 30 jours; cinq jours surajoutés complétaient l'année ordinaire, qui recevait un sixième jour complémentaire tous les quatre ans, afin de maintenir la concordance de l'année civile avec l'année solaire.

Chaque mois fut subdivisé en trois parties égales de dix jours chacune appelées *décades*. Les noms des jours de la décade furent : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi*. Les noms des mois pour l'automne : *vendémiaire, brumaire, frimaire*; pour l'hiver : *nivose, pluviôse, ventose*; pour le printemps : *germinal, floréal, prairial*; pour l'été : *messidor, thermidor, fructidor*.

Les 5 derniers jours s'appelèrent d'abord les *sans-culottides*, et bientôt après *jours supplémentaires*.

L'année solaire étant coupée en quatre quartiers presque égaux, par les équinoxes et les solstices, l'année républicaine l'était aussi de manière que chacun des quatre trimestres correspondait à une saison.

L'esprit du nouveau calendrier était de tout ramener au système décimal. Le jour, qui durait de minuit à minuit, fut divisé en dix parties ou heures; chaque partie en dix autres, et ainsi de suite, jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. Enfin l'éponymie de saints et des fêtes du calendrier grégorien fut remplacée par une série de noms de plantes, de métaux, d'animaux, d'instruments aratoires. On eut par exemple vendémiaire, *primidi, raisin*; duodi, *safran*; tridi, *châtaigne*; quartidi, *colchique*; quintidi, *cheval*; sextidi, *balsamine*; septidi, *carotte*, etc. — Le premier des sans-culottides fut consacré à la vertu, le second au génie, le troisième au travail, le quatrième à l'opinion, le cinquième fut la fête des récompenses.

Sauf la dénomination bizarre des jours de l'année, le calendrier républicain présentait des avantages sur tous les autres; ses divisions étaient simples, régulières, rationnelles et basées sur le calcul décimal, ce qui facilitait énormément les opérations astronomiques et permettrait de faire concorder rigoureusement l'année civile avec le mouvement des astres. Toutefois ce calendrier n'eut que 13 ans d'existence. Bonaparte, premier consul, en abolit

l'usage par un décret du 21 fructidor, an XIII. En effet, il était incompatible avec l'existence légale du culte catholique : en rétablissant l'un il fallait nécessairement supprimer l'autre.



De la taille des recrues dans le canton de Vaud.

Le *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande*, vient de publier, sur la taille de nos recrues, un travail assez intéressant auquel nous empruntons quelques détails.

La taille, c'est là l'opinion la plus répandue, tient davantage aux races qu'aux conditions climatologiques. C'est ainsi qu'en France, où deux races assez distinctes se partagent le territoire, la race kimris et la race celte, la taille, presque sans exception, se montre supérieure dans les populations qui se rattachent à la première. Dans notre petit pays, de 200 mille âmes, on ne peut, cela va sans dire, établir des distinctions de ce genre.

Certaines contrées, cependant, semblent pouvoir revendiquer, d'après les observations faites cette année, une supériorité notable.

1822 jeunes gens se sont présentés en 1870 devant les commissions appelées à juger de leur aptitude au service dans nos six arrondissements. Sur ce nombre, 1479, soit un peu plus de 81 %, ont été déclarés immédiatement propres au service. Ceux-là seuls ont été mesurés et la moyenne de leur taille a été de 5 pieds 5 pouces.

Après avoir établi cette moyenne pour le canton, il est intéressant de connaître celle de chaque arrondissement. Si donc, on prend les six arrondissements séparément, nous trouvons :

	pieds	pouces	lignes
1 ^{er} arr. (Moudon, Payerne, Avenches)	5	4	7
2 ^e » (Vevey, Aigle, Ormont)	5	5	—
3 ^e » (Lausanne, Lavaux)	5	4	7
4 ^e » (Morges, Rolle, Nyon)	5	5	5
5 ^e » (Orbe, Cossonay, La Vallée)	5	5	2
6 ^e » (Yverdon, Echallens, Ste-Croix)	5	4	8

On le voit, une différence notable existe en faveur des 4^e et 5^e arrondissements. Quoique les races soient regardées, au point de vue qui nous occupe, comme le principal facteur, il serait bien difficile d'évoquer ici des distinctions suffisantes. Mais il est à remarquer que cette supériorité de la taille dans notre pays se retrouve sur les versants de ce Jura qui, en France, présente aussi les tailles les plus élevées.

La plaine et les Alpes paraissent donner les résultats inférieurs. Le quatrième arrondissement et le cinquième, dans la circonscription desquels s'élèvent les pentes et les plateaux du Jura, sont les premiers sous le rapport de la taille.

Si nous groupons les contingents des localités les plus élevées, savoir : Vaulion, le Lieu, Ste-Croix, Ballens, Mollens, Ballaigue, Vallorbes, Longirod, Marchissy, St-Georges, Gimel, Burtigny, Bassins, le Vaud, Arzier et Bière, nous trouvons 171 recrues avec une taille moyenne de 5 pieds 5 pouces 5 lignes. Enfin, si nous ne réunissons que celles de Vaulion, le Lieu et Ste-Croix, nous en trouvons 98 avec une moyenne de 5 pieds 5 pouces 6 lignes.

Ce résultat est frappant si on le compare à celui que fournit la ville de Lausanne où nous trouvons, pour 92 recrues qui lui appartiennent, une moyenne de 5 pieds 4 pouces 5 lignes seulement, constituant un abaissement de 5 lignes sur la moyenne générale du canton, que nous avons vue être de 5 pieds 5 pouces.

Terminons ce court aperçu par quelques données sur les extrêmes. Sur 1479 recrues déclarées aptes au service, 22 présentaient une taille de moins de 5 pieds 2 pouces; 13 conscrits atteignent ou dépassent 5 pieds 6 pouces; un seul s'élève à 5 pieds 6 pouces 3 lignes.

Nous sommes donc encore loin des 6 coudées de Goliath et même des 7 pieds de l'empereur Maximin.

COUPLETS

ÉCRITS POUR LE BANQUET QUI A EU LIEU A MULHOUSE, LE 22 OCTOBRE 1843, EN COMMÉMORATION DE LA RÉUNION DE CETTE VILLE A LA FRANCE.

Air : *De la République*, de Béranger.

Une loi veut, ici-bas, que tout change;
Le monde avance et ne recule pas;
Mais nos voisins, par un caprice étrange,
Veulent nous voir revenir sur nos pas;
Au *statu quo* du temps de Charlemagne
Ils nous feraient rétrograder!... Vraiment,
C'est nous chercher, messieurs de l'Allemagne,
Une querelle d'Allemand.

En nous disant : Notre langue est la vôtre,
Vous prétendez gagner votre procès;
Que diriez-vous si nous déclarions nôtre
Chaque pays où l'on parle français?
En Suisse aussi votre idiôme domine,
Mais les Gessler y passent promptement :
Un Léopold y trouva sa ruine
Par ses querelles d'Allemand.

Dans vos faubourgs, dans vos salons se chante
Votre air tudesque : *Ils n'auront pas le Rhin*,
Et vous allez, d'une façon tranchante,
Nous ressoudant à l'Empire germanique (1).
Croyez-vous donc pouvoir d'un trait de plume
Nous asservir à vos démembrements?
Ne jetez pas un brandon qui s'allume
A des querelles d'Allemands.

Peuple soumis à vos trente-neuf princes,
Grands et petits, l'un dans l'autre emboîtés,
Faut-il encor que deux autres provinces
Soient le sujet de vos vellétés?
Songez, chez vous, à féconder le germe
Des libertés conquises récemment,
N'attendez pas qu'un Russe mette un terme
A vos querelles d'Allemand.

Loin de troubler notre bonne harmonie
Par vos desirs de nous germaniser,
De la Concorde évoquant le génie,
En bons voisins allons fraterniser.
Soyons unis, buvons nos vins en frères,
Mais que le Rhin nous serve de calmant :
Mettons un peu de son eau dans nos verres...
Plus de querelles d'Allemand !

Mulhouse, un jour, de triste et vieille fille,
Se réveilla jeune femme au teint frais.
Nous, ses enfants, dans la grande famille
Sommes entrés à titre de cadets. (2)

(1) On avait publié à Francfort de nouvelles cartes géographiques où l'Alsace et la Lorraine font partie de la Confédération germanique.

(2) Mulhouse ne devint français qu'en 1798.

A nos aînés d'Alsace et de Lorraine
Salut et joie, amour et dévouement :
Point de querelles d'Allemand.

Nous célébrons un grand anniversaire.
D'être Français soyons reconnaissants !
Aimons-la bien cette France si chère,
Et répétons à ses nombreux enfants :
A la patrie, à sa prépondérance,
Sacrifions de vains dissentiments,
Et n'allons pas nous engager en France
Dans des querelles d'Allemands.

Tribulations.

I

On croit généralement que pour être heureux, il suffit de posséder, avec une bonne santé, une jolie campagne pour passer la belle saison, un appartement à la ville confortable et chaud pour l'hiver, une ménagère attentive et d'aimables enfants; plus un cercle de bons amis, avec un caveau bien garni pour les régaler de temps en temps sous l'ombrage ou au coin du feu; c'est une erreur: J'ai un parent à qui le ciel a réservé tous ces avantages et qui cependant est l'homme du monde le plus malheureux. — Pourquoi? — Parce qu'il se laisse tellement impressionner par toutes les petites contrariétés de la vie, qu'il ne peut jouir de rien. On a beau être riche, bien portant, aimé et estimé des siens, il est une foule de légères tribulations sociales ou domestiques auxquelles nul ne peut se soustraire, et dont il faut savoir galamment prendre son parti. Mon parent prétend les avoir toutes éprouvées et les éprouve encore journellement. Il les a recueillies et notées pour moi qui suis son confident intime. En voici un couple de douzaines choisies sur un nombre au moins quadruple. Je ne nomme personne; ainsi point de reproche d'indiscrétion.

Après avoir salué quelqu'un dans la rue, s'apercevoir qu'on n'a point été vu et se trouver dans l'obligation de tirer son mouchoir de sa poche et de s'essuyer le front afin de ne pas paraître avoir ôté son chapeau inutilement.

Causer avec un homme qui, dans un cercle nombreux, vous prenant par votre habit, vous tire, vous isole du groupe où vous vous réfugiez, vous incruste dans un angle du salon et vous y tient bloqué pour vous conter pour la sixième fois son insipide histoire. — Une haleine intolérable, avec approximation de visage au-delà de toute convenance.

Ou bien encore avec un autre, innocent de tels inconvénients, mais dont l'entretien est humide, et dont les paroles ne vous arrivent qu'au travers d'une petite pluie fine, semblable à la poussière du Stau-bach ou des cascates du Bois de Boulogne.

Commencer à raconter une anecdote sur le succès de laquelle vous comptez beaucoup, et tout à coup entendre un malencontreux auditeur s'écrier: « Ah! oui... parfaitement... c'est ça... je sais... » et qui impitoyablement achève le récit pour vous.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.